

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation de 3 blocs de compétences permettant l'acquisition progressive du diplôme CS RUMA.

Chaque bloc de compétences s'obtient de façon indépendante.

UC1 : Gérer les flux d'entrée et de sortie

UC2 : Assurer le fonctionnement du méthaniseur

UC3 : Piloter l'unité de méthanisation

Épreuves certificatives tout au long de la formation validées par un jury permanent nommé par le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire.

L'obtention de la certification a pour objectif l'insertion professionnelle.

PUBLIC CONCERNÉ

Avoir entre 16 et 29 ans révolus ou une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.

Un référent handicap est à votre disposition.



EPL Agro de la Meuse

CFPPA - Formation adultes

CS 40249

55006 BAR-LE-DUC



☎ 03.29.79.64.81

f CFPPA Meuse

📷 CFPPA de la Meuse

✉ cfppa.bar-le-duc@educagri.fr

Certification :

Ministère de l'Agriculture et de la
Souveraineté Alimentaire
RNCP 38336
Publication du 29/11/23



CFA

CS RUMA - RESPONSABLE D'UNITÉ DE MÉTHANISATION AGRICOLE CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

Diplôme de niveau 4



420 heures de cours



420 heures en entreprise minimum



Cours de septembre à mars



Alternance formation / entreprise



MÉTIER PRÉPARÉ

Responsable d'unité de méthanisation agricole.

Activités : conduire le système de production, gérer les intrants du digesteur, l'alimenter, surveiller, contrôler et gérer les risques, stocker et épandre le digestat, entretenir l'infrastructure.

Environnement : travail en extérieur et intérieur, conduite d'engins, risque sanitaire.

OBJECTIFS

Piloter une unité de méthanisation agricole dans le respect de la réglementation et dans une perspective de durabilité.

DURÉE DE LA FORMATION

La formation dure 6 mois minimum :

- 12 semaines de formation en centre (420 heures)
- 12 semaines minimum dans une unité de méthanisation agricole en fonctionnement

Entrée en centre de formation à partir de fin septembre.

INSCRIPTION

Prendre contact avec le CFPPA qui réalisera un entretien et vous enverra le dossier d'inscription.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de plus de 18 ans à l'entrée en formation ;

Être titulaire d'un diplôme de Niveau 4 :

- BAC Pro
- BAC
- BTS de la production agricole

Ou justifier d'une année d'activité professionnelle dans le domaine agricole.



FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

Le coût de la formation est pris en charge par les branches professionnelles (OPCO) au travers du CFA pour les apprentis.

Selon l'âge et l'année de formation, la rémunération minimum versée par l'entreprise est de 27 % à 100% du SMIC.

Plus d'informations sur :
www.alternance.emploi.gouv.fr

CONTENUS PRINCIPAUX

Une organisation en modules selon les thèmes suivants :

- Alimenter le digesteur
- Valoriser le digestat
- Assurer la surveillance du site
- Réaliser la maintenance des installations
- Assurer la gestion prévisionnelle des stocks des intrants
- Organiser les opérations liées au fonctionnement de l'unité de méthanisation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Une individualisation des parcours : la durée, les contenus et les modalités de la formation sont adaptés en fonction de vos acquis (formation et expérience) et de votre projet.

Toutes les semaines :

- individualisation des apports en fonction du projet (injection, cogénération, etc.) ;
- des travaux pratiques ;
- des visites d'unités de méthanisation, de salons, etc.
- interventions de professionnels du secteur.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun frais spécifique n'est à prévoir.